

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Most Diversified Portfolio SICAV - TOBAM Anti-Benchmark Multi-Asset Fund, un compartiment de Most Diversified Portfolio SICAV

Classe : A2, (Capitalisation) LU2055188861

Cette SICAV est gérée par TOBAM (ci-après la « Société de gestion »)

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds a pour objectif principal de réaliser une performance attractive, sur l'horizon d'investissement recommandé, en investissant dans des actions et dans des obligations sur des marchés émergents et développés couverts par les indices MSCI World et MSCI EM.

Le Fonds est géré en référence aux indices MSCI World et MSCI EM. Le Fonds sera géré activement. En conséquence, sa performance peut différer sensiblement de l'indicateur de référence, qui est utilisé pour définir l'univers d'investissement et déterminer le profil de risque global du Fonds. Une minorité des titres de l'indicateur de référence composeront le Fonds. Les pondérations des participations du portefeuille du Fonds s'écarteront sensiblement de leur pondération équivalente dans l'indice.

Afin de poursuivre son objectif d'investissement, le Fonds investira sur différents marchés ou dans différentes classes d'actifs (actions, REIT ou obligations) dans la limite de 100 % de son actif, principalement en achetant des parts de fonds de placement mais aussi directement, jusqu'à 50 % de son actif dans des obligations à haut rendement ; dans des instruments du marché monétaire, y compris des fonds monétaires et des titres de créance négociables dans la limite de 30 % de son actif. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des actions ou parts d'OPCVM qui, elles-mêmes, investissent au maximum 10 % de leur actif dans des actions ou parts d'OPCVM ou fonds de placement et dépôts.

Les instruments financiers dérivés, notamment les futures, les forwards, les contrats de swap, les options, les dérivés de crédit (credit default swaps mono-émetteur et sur indice, comme « Itraxx » et « CDX ») pourront également être utilisés pour la couverture, la gestion de portefeuille efficace, l'arbitrage et/ou pour générer une exposition et, par conséquent, accroître l'exposition du Compartiment dans une mesure plus large que l'actif net.

Ces investissements seront libellés dans n'importe quelle devise et effectués sans limitation en matière de répartition géographique, de capitalisation boursière, de secteur, de notation ou de délai jusqu'à la date d'échéance.

Le processus d'investissement du Fonds vise à minimiser les facteurs de risque et à optimiser le ratio de diversification des composantes afin de parvenir à une allocation homogène entre les facteurs de risque et de générer des pondérations optimales.

Le Fonds est composé de différentes classes, la Classe A2 se caractérise par une couverture systématique de 100 % face au risque de change de toutes les expositions aux devises détenues dans le portefeuille par rapport à la devise de la classe d'action concernée (EUR).

L'horizon de placement minimum recommandé est de plus de cinq ans.

Le Fonds capitalise ses revenus. L'investisseur peut demander à tout moment des souscriptions, rachats ou conversions de parts, selon les modalités décrites dans le prospectus du Fonds.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

En raison de l'insuffisance de données historiques, l'indicateur de risque intègre des données simulées sur la base d'un portefeuille de référence. L'indicateur de risque de niveau 4 reflète, par rapport à sa stratégie de placement, la volatilité des marchés sur lesquels le Fonds investit.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit et risque de taux d'intérêt : Le Fonds investit dans des obligations, des liquidités et autres instruments du marché monétaire. Il existe un risque de défaut de l'émetteur. La probabilité d'un tel événement dépend de la solvabilité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif. Une hausse des taux d'intérêt peut induire une baisse de la valeur des titres à revenu fixe détenus par le Fonds. Le prix et le rendement d'une obligation ayant une relation inverse, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Risque de devise : le Fonds étant exposé aux marchés étrangers, Les variations du taux de change, qui peuvent entraîner des hausses ou des baisses de la valeur de votre investissement, peuvent avoir un impact sur celui-ci.

Risque lié aux obligations à haut rendement : Le Fonds investira dans des obligations sub-investment grade. Ces obligations peuvent générer des revenus plus importants que des obligations investment grade mais présentent un niveau de risque supérieur pour votre capital.

Frais

Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	1,00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,57 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties du prospectus, disponible à l'adresse www.tobam.fr.

Performances passées

Les informations sur les performances passées seront fournies après la clôture du premier exercice.

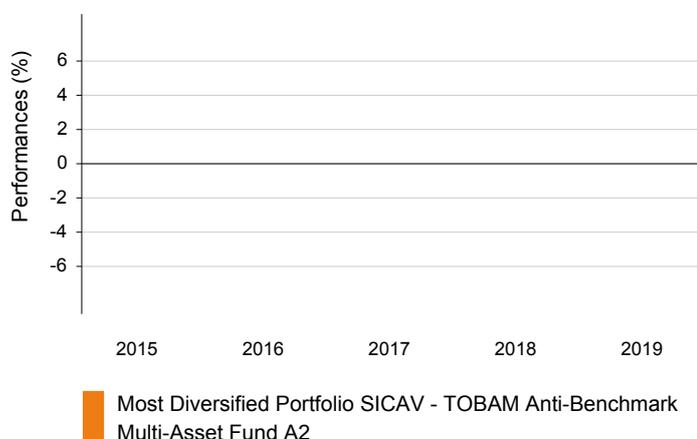
Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création du Fonds : 23 avril 2019

Date de lancement de la Part : 21 novembre 2019

Devise de référence : Euro.



Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus, les derniers documents d'informations périodiques réglementaires et toutes autres informations pratiques sont disponibles gratuitement sur simple demande écrite adressée à la Société de gestion, TOBAM, 49-53 Avenue des Champs Élysées, 75008 Paris, France, ainsi que sur le site internet www.tobam.fr.

Cette SICAV est constituée de compartiments ; son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la Société de gestion. Les actifs de chaque compartiment sont séparés de ceux des autres compartiments de la SICAV.

Les informations relatives aux autres catégories de parts existantes sont disponibles via les mêmes procédures. Le Fonds propose d'autres catégories de parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Vous pouvez, sous certaines conditions, convertir l'intégralité ou une partie de vos parts d'un Fonds en parts d'un ou plusieurs autres Fonds. Les informations relatives à la procédure de conversion se trouvent dans le chapitre Conversion de Parts du prospectus.

La valeur liquidative sera fournie sur simple demande faite à la Société de gestion, ainsi que sur le site internet www.tobam.fr.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et octroyés, est disponible sur <http://www.tobam.fr/legal/> ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.

Le Fonds vise des objectifs environnementaux et sociaux.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de la Société de gestion, TOBAM, ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La Société de gestion TOBAM est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2020.